

Saint-James

La Gazette de la Manche du 19 mars 2025

259 mots

# Groupe Scolaire

## Les écoles vont fusionner

Suite à la demande de la directrice de l'école maternelle de se retirer du poste de direction, l'Inspection de l'Éducation Nationale de la Manche a sollicité la commune quant à une fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire du Groupe Scolaire Michel Thoury.

Le 27 janvier dernier, les directeurs des écoles maternelle et élémentaire du Groupe Scolaire Michel Thoury ont ainsi réuni un conseil d'école extraordinaire et conjoint afin de prendre position quant à cette éventuelle fusion administrative des deux écoles.

Le résultat du vote a fait état de 27 voix pour la fusion, d'une voix contre ainsi qu'une abstention.

Le 10 février dernier, c'est la commission Enfance Jeunesse qui a rendu un avis favorable à la fusion des deux écoles.

Et lors de sa dernière réunion du lundi 10 mars, le conseil municipal de Saint-James, en concertation avec la Direction des Services de l'Éducation Nationale de la Manche, a également approuvé cette fusion administrative de la maternelle et du primaire en une entité unique. Celle-ci sera effective dès la rentrée 2025-2026.

Administrativement, l'établissement portera désormais le nom d'École Primaire Michel Thoury. Afin de respecter l'identité du lieu, le nom d'usage restera Groupe Scolaire Michel Thoury.

« **Cette fusion apportera une continuité pédagogique au service du parcours éducatif de l'élève, ainsi qu'une simplification avec une direction unique** », note Christophe Duhamel, maire adjoint en charge de l'Enfance Jeunesse.

